



Université Toulouse Jean Jaurès  
UFR d'histoire, arts et archéologie  
Département documentation, archives, médiathèque et édition

**L'évaluation et l'enrichissement des collections d'un fonds  
spécialisé à l'heure de la ressource numérique : le cas d'une  
bibliothèque de recherche**

Marius FAURE-BRAC

Mémoire présenté pour l'obtention du Master 1 Information-Documentation  
sous la direction de M. Laurent Ausset

année universitaire 2017-2018



Université Toulouse Jean Jaurès

UFR d'histoire, arts et archéologie

Département documentation, archives, médiathèque et édition

**L'évaluation et l'enrichissement des collections d'un fonds  
spécialisé à l'heure de la ressource numérique : le cas d'une  
bibliothèque de recherche**

Marius FAURE-BRAC

Mémoire présenté pour l'obtention du Master 1 Information-Documentation  
sous la direction de M. Laurent Ausset

année universitaire 2017-2018

## Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire M. Laurent Ausset, qui m'a aidé à déterminer et à développer les problématiques et enjeux abordés dans cette rédaction. Ses conseils précieux et ses encouragements dans les moments les plus difficiles m'ont permis d'avoir la motivation nécessaire pour réaliser ce travail.

Je remercie également ma responsable de stage Mme Nina Mitamona pour son accompagnement chaleureux, ainsi que l'ensemble du personnel de la bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. L'important travail à fournir dans ce stage fut rendu agréable à leurs côtés de part leur attention et l'atmosphère bienveillante qu'ils ont apporté.

Enfin, je remercie Mme Patricia Reynier, documentaliste au GIPSA-lab de Saint-Martin d'Hères, pour avoir pris le temps de répondre précisément à mes questions.

## Sommaire

### **I) La bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, une bibliothèque de recherche avec ses spécificités**

A- Une structure couvrant ses missions avec un fonds spécialisé

B- La bibliothèque de la MOM, répondre à des besoins de recherche et participer à une démarche fédérale sur l'histoire ancienne

C- Une politique d'enrichissement des collections répondant aux besoins des chercheurs

### **II) La MOM et la numérisation en bibliothèque de recherche**

A- État des lieux de la politique de numérisation à la MOM

B- Brève historique de l'accès aux données de la recherche

C- La numérisation dans d'autres bibliothèques de recherche ou centres de documentation pour chercheurs et ingénieurs

D- La constitution d'un patrimoine numérique

### **III) Un désherbage nécessaire à la MOM dans un contexte numérique de changement des pratiques**

A- Le désherbage, chaînon indispensable de la gestion d'un fonds documentaire

B- Une méthode qui ne s'applique pas à une bibliothèque spécialisée avec fonds de référence

C- Le désherbage à la bibliothèque de la MOM

D- La nouvelle donne numérique et ses conséquences sur l'enrichissement des fonds

## **Introduction**

Afin de proposer des services répondant aux besoins de leurs usagers, les bibliothèques assurent la cohérence de leur fonds grâce à un enrichissement de leurs collections au fil du temps, par des tâches telles que les acquisitions ou le désherbage. Elles doivent également développer leur politique d'accès aux sources documentaires. Ces étapes s'adaptent en fonction du type de structure, car les besoins et les missions diffèrent d'une bibliothèque de lecture publique à une bibliothèque spécialisée.

Parmi cette deuxième catégorie, existent les bibliothèques de recherche, notamment en sciences humaines. Elles font partie des structures, qui en plus de permettre la consultation ont des missions importantes de conservation patrimoniale. Pour celles dont le domaine couvert se rapporte à l'histoire, il est évident que les fonds contiennent une part de documents anciens et précieux. L'époque actuelle marquée par une virtualisation des ressources, permet au moins une certaine préservation du contenu de ces documents.

Nous pouvons nous demander quelle est la spécificité de l'enrichissement des collections dans le cadre de bibliothèques spécialisées et quel lien avec la généralisation et la facilité actuelle de l'accès aux ressources numériques dans le monde de la recherche.

Le stage d'évaluation et de désherbage de l'un des fonds de la Bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée fut propice à la réflexion autour de ces enjeux. Tout en tenant compte de ses spécificités, en quoi cette structure est-elle typique de la situation des bibliothèques de recherche en termes de missions, d'enrichissement des fonds et de donne numérique actuelle ?

## **I) La bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, une bibliothèque de recherche avec ses spécificités**

### **A) Une structure couvrant ses missions avec un fonds spécialisé**

La bibliothèque Jean Pouilloux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée propose un accès à des documents relatifs à l'histoire ancienne méditerranéenne et notamment orientale. Cet établissement public a pour finalité de s'inscrire dans la satisfaction de besoins de la recherche en histoire.

La bibliothèque, créée en 1990 est liée hiérarchiquement à la direction de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM), elle-même issue de la fédération de laboratoires de recherche plus anciens se regroupant en un seul lieu et y réunissant leur fonds documentaires. Cette fédération de recherche a deux tutelles : le Conseil National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université Lumière-Lyon II.

Le CNRS est le plus grand organisme public de recherche français. Il dépend du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Sa tutelle ancre la bibliothèque de la MOM dans la mission de soutien à la recherche et les services aux chercheurs.

L'Université Lumière-Lyon II provient de la scission de 1968 de l'Université de Lyon en trois entités. Elle regroupe 28 000 étudiants, principalement en lettres et sciences humaines, telles l'anthropologie, l'histoire, les lettres et arts, ou encore le droit et la science politique. Ce deuxième rattachement confère à la MOM une vocation d'accompagnement pédagogique des étudiants et des enseignants.

La Maison de l'Orient et de la Méditerranée est l'un des trois regroupements fédératifs de recherche dont l'Université de Lyon dispose avec l'Institut des Sciences de l'Homme (ISH) et l'Institut supérieur d'études des religions et de la laïcité (ISERL).

Il y a environ 80 000 volumes à la bibliothèque et dans les 1500 titres de périodiques, dont 440 vivants sur les domaines couverts par la MOM. Les volumes comprennent des ouvrages théoriques, des bibliographies, des thèses, des publications de fouilles ainsi que des catalogues.

Les collections de la bibliothèque, qui couvrent l'essentiel des domaines de recherche de la MOM sont enrichies avec un taux d'accroissement d'environ 2500 ouvrages par an.

La bibliothèque comprend 11 grands fonds : Egyptologie (EGY), Orient ancien et monde égéen (AOR), Histoire classique (HCL), Périodiques (P), Archéologie et histoire occidentale (AOC), Archéologie classique (ACL), Lettres et épigraphies classiques (TXT), Méditerranée médiévale et contemporaine (BAB), Géoarchéologie, Méthodologie de l'archéologie, Préhistoire (PHG), Références et usuels (REF), Rares, anciens et précieux (RAP). Il y a donc une répartition des collections en des fonds qui sont soit thématiques, soit en rapport avec le type de document. Tous les fonds de ces fonds sont en libre-accès, sauf le fonds RAP, composé de 1550 volumes, dans une optique de préservation.

### **A-1) Une bibliothèque au fonctionnement interne collaboratif**

La bibliothèque dispose d'une équipe de dix bibliothécaires, de catégories A, B et C. Les tâches d'ordonnateur des dépenses ou de responsable des personnels et services sont prises en charge à la fois par la fonction tournante du coordinateur et par la fonction fixe d'une des bibliothécaires qui est aussi assistante de coordination (gestion des plannings et des budgets notamment). Par ailleurs, la direction (non bibliothécaire) de la MOM et de fait la direction de la bibliothèque.

Les quatre bibliothécaires en catégorie A et les trois en B sont chargés de ressources documentaires ou bibliothécaires assistants spécialisés. Ils gèrent chacun un ou deux fonds spécialisés de la bibliothèque, et des tâches précises sont réparties entre chaque bibliothécaire, comme par exemple la coordination du magasinage, l'informatique documentaire, la communication sur les réseaux sociaux, les bibliothèques numériques, la gestion des archives ouvertes ou encore les formations documentaires.

Trois adjoints de bibliothèque de catégorie C vont surtout s'occuper du catalogage, bulletinage, signalétique, numérisation, traitement des dons et l'un d'entre eux s'occupe par ailleurs

de l'un des fonds (littérature chrétienne) de part ses connaissances importantes dans le domaine.

Les dix bibliothécaires se réunissent chaque semaine lors d'une réunion de deux heures où sont discutés la répartition de tâches ponctuelles à réaliser, l'organisation de la semaine et les problèmes à résoudre. Un bibliothécaire a le rôle de coordinateur pour une année, c'est-à-dire qu'il représente les dix bibliothécaires à l'égard de la direction de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et est donc la principale personne qui échange avec celle-ci sur les politiques mises ou à mettre en œuvre ou vis-à-vis de problèmes spécifiques. Mais le coordinateur n'a pas spécialement de pouvoir hiérarchique sur les autres bibliothécaires, les décisions relatives à la bibliothèque étant prises toutes ensemble lors de la réunion hebdomadaire, avec notamment les points à rapporter à la direction de la MOM.

## **A-2) Desservir des publics spécifiques et permettre l'accès au fonds**

La bibliothèque est en premier lieu destinée au chercheurs de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et à ceux exerçant à Lyon sur les domaines couverts par les collections. Ces chercheurs viennent travailler, consulter et parfois emprunter des ouvrages. La bibliothèque a fait le choix d'être avant tout destinée à la consultation sur place du libre-accès plutôt qu'à l'emprunt.

En second lieu, des enseignants et des étudiants peuvent être usagers de la bibliothèque qui permet de couvrir également une partie de leurs besoins, lorsque leur domaine d'étude et d'enseignement se rapporte à l'histoire ancienne méditerranéenne et orientale. La durée d'emprunt est très courte (ce sont des « prêts week-end » destinés à 2 ouvrages maximum) pour les usagers qui ne sont pas chercheurs de la MOM, de manière à laisser à ces derniers la priorité, en pouvant emprunter jusqu'à 10 ouvrages pour un mois.

La majorité des ouvrages est en libre-accès et ceux conservés en réserve ou dans le fonds RAP sont consultables sur demande, mais hors exception, seuls ceux en libre-accès sont empruntables. Précisons que la seule consultation nécessite déjà l'inscription à la bibliothèque.

## **B) La bibliothèque de la MOM, répondre à des besoins de recherche et participer à une démarche fédérale sur l'histoire ancienne**

### **B-1) Une structure insérée dans un réseau documentaire national spécialisé**

La bibliothèque de la MOM fait partie du réseau FRANTIQ (Fédération et Ressources sur l'Antiquité) fondé par des archéologues spécialistes de l'Antiquité en 1984. L'objectif est de permettre une centralisation des ressources spécialisées sur l'Antiquité et l'archéologie en regroupant les catalogues de différentes bibliothèques de recherche. FRANTIQ est aujourd'hui sous la tutelle du CNRS, au titre de Groupement de Service, et est principalement axée sur le développement d'outils communs pour les professionnels bibliothécaires ou documentalistes et leur public : un catalogue en ligne collectif et indexé, un thésaurus (PACTOLS) pour les sciences de l'Antiquité et l'archéologie, le portail de Frantiq et un logiciel libre de gestion de thésaurus nommé OpenTheso. Le catalogue<sup>1</sup> contient plus de 587 000 notices.

Ce catalogue permet de réaliser des recherches globales puis de filtrer par exemple pour avoir uniquement les rapports de fouille ou un sujet spécifique (par exemple « Sépulture »).

Frantiq fonctionne avec un conseil scientifique et également avec des groupes de travail spécifiques et des projets (par exemple sur PACTOLS, OpenTheso ou différents logiciels). Des bibliothécaires de la MOM s'impliquent dans ces groupes et projets. C'est un réseau national et à titre d'exemple d'autres structures que la MOM, nous pouvons citer des pôles de fouille de structures importantes comme l'INRAP (Institut National de recherches archéologies préventives), d'unités de recherche d'universités (Franche-Comté et Lorraine), des unités du CNRS (17 à l'heure actuelle, MOM incluse), le Musée Saint-Raymond (musée des Antiques de Toulouse) et des services ou directions archéologiques de collectivités territoriales.

---

<sup>1</sup> <https://www.frantiq.fr/fr/recherche?search=&catalogue=1>

## **B-2) S'insérer et se développer en réseau local**

La Maison de l'Orient et de la Méditerranée est en relation avec d'autres structures de l'agglomération lyonnaise et de la région Rhône-Alpes, afin de permettre une cohérence globale au niveau géographique en répartissant correctement les acquisitions de domaines spécialisés. Le Centre d'études et de recherche sur l'Occident romain (CEROR), situé à Lyon III, est une bibliothèque contenant environ 10 000 ouvrages et permet aux chercheurs et étudiants d'avoir accès à des documents sur l'Antiquité (histoire, littérature, archéologie, épigraphie) et à des revues spécialisées.

La Maison Rhône-Alpes des Sciences Humaines (MRASH) est située dans la ville de Saint-Étienne. La bibliothèque Jean Palerne en son sein permet accès et prêts à des documents axés sur d'autres thématiques de recherche comme la médecine antique et médiévale ou encore les sciences et techniques de l'Antiquité.

La Bibliothèque de Jalès, située dans le département de l'Ardèche, propose une documentation générale fournie sur la préhistoire, avec notamment des collections archéologiques du Proche-Orient.

La Bibliothèques des Sources Chrétiennes, située à Lyon, est axée sur le christianisme ancien et médiéval. C'est un bon exemple pour comprendre que la bibliothèque de la MOM ne va pas forcément acquérir de nombreux documents sur cette thématique, cela serait redondant avec cette bibliothèque présente dans la même agglomération.

La bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée est ainsi un établissement clé au moins au niveau national si ce n'est au niveau européen pour ce qui est de la documentation pour la recherche en histoire ancienne et en archéologie classique ou orientale. En effet, la présence notamment de nombreux ouvrages de référence et de compte-rendus de fouilles, pour certains non-accessibles ailleurs, offre des données scientifiques hautement crédibles pour les chercheurs du domaine.

Cela donne à la bibliothèque une vocation de bibliothèque de référence dans les domaines couverts par la MOM et cela implique donc une politique spécifique de gestion et d'enrichissement des collections.

## **C) Une politique d'enrichissement des collections répondant aux besoins des chercheurs**

Dans les Presses de l'Essib, l'analyse de Valérie Travier est utile pour comprendre les objectifs généraux d'une politique d'acquisition et d'enrichissement des fonds cohérente : :  
"La bibliothèque de recherche est une bibliothèque de référence permettant aux chercheurs d'avoir un accès direct et rapide aux documents, qu'ils soient matériellement présents ou non. C'est "un instrument de pointe" largement ouvert à l'ensemble de la production internationale sur certaines thèmes d'excellence. La spécialisation dans un domaine de recherche est alors renforcée par une fonction de veille documentaire visant à atteindre un quasi-exhaustivité."<sup>1</sup>

### **C-1) Une politique des collections avec des objectifs de fonds de référence et d'excellence**

La bibliothèque de la MOM doit mener une politique d'acquisition qui renouvelle chacun des fonds thématiques listés dans la sous-partie précédentes. Cela passe par l'acquisition de résultats de fouilles nouvellement parus ou qui nécessitent acquisition par rapport à un nouveau travail de recherche de la MOM, et l'acquisition d'ouvrages théoriques qu'ils soient nouveaux ou bien des rééditions d'ouvrages de référence plus anciens. Plus précisément, la bibliothèque doit couvrir prioritairement les domaines suivants<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup>TRAVIER, Valérie. *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*. Presses de l'essib, 2003, 185p.

<sup>2</sup>Selon la Charte documentaire :

[https://www.mom.fr/sites/mom.fr/files/img/Bibliotheques/Bibliotheque\\_de\\_la\\_MSH\\_MOM/docoff\\_2017\\_charte-documentaire-mom-indd.pdf](https://www.mom.fr/sites/mom.fr/files/img/Bibliotheques/Bibliotheque_de_la_MSH_MOM/docoff_2017_charte-documentaire-mom-indd.pdf)

- Préhistoire et Géo-archéologie du bassin méditerranéen
- Archéologie, histoire et textes des civilisations du Proche-Orient ancien
- Archéologie et histoire de l'Antiquité gréco-romaine
- Archéologie et histoire de l'Occident romain
- Textes et épigraphie grecque et latine
- Archéologie, histoire et textes du monde byzantin
- Archéologie et histoire du monde islamique médiéval
- Histoire et sociétés du monde arabe contemporain
- Méthodologie de l'archéologie

La structure doit particulièrement couvrir ses points d'excellences régionaux, nationaux voire internationaux. Pour le niveau national, nous pouvons citer *Collex*, label pour collections d'excellence (dépendent d'un Groupement d'intérêt scientifique relié à la plateforme Persée et au CNRS), obtenu en 2018 pour « Civilisations du Proche-Orient », « Chypre » et « Épigraphie grecque ». Ce label, attribué pour 5 ans, pourrait être reconduit en 2022 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Au niveau régional, la bibliothèque est un pôle d'excellence pour ce qui est de l'archéologie classique et du Proche-Orient ancien (Mésopotamie, Syrie).

## **C-2) Une politique d'acquisition à mettre en oeuvre**

### **C-2-1) Une procédure passant par l'achats, les dons et les échanges**

Le budget d'acquisition est donné en début d'année par les deux tutelles. La bibliothèque dispose de clés de répartition. Il y a une partie fixe pour chaque fonds calculée par rapport à la taille du fonds. Il faut prendre en compte le prix moyen du livre et les points d'excellence régionaux. Les choix d'acquisition vont également se faire en fonction des arrangements avec d'autres bibliothèques, notamment celles de la région lyonnaise. Il y a eu de plus en plus de coopération avec les bibliothèques régionales au fil des ans.

Mais les achats ne sont pas la seule manière d'enrichir les collections de la bibliothèque de la MOM.

Les dons sont une manière pour la bibliothèque d'acquérir des ouvrages. Cependant, cela est difficilement quantifiable car il n'y a pas de régularité pour en faire un taux précis. Les échanges font également partie des missions de la bibliothèque. Il y a un service éditorial de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée destiné à diffuser ses travaux et s'inscrire dans une politique de rayonnement. Les publications de la MOM sont envoyées jusqu'à 56 pays différents et en échange, ces pays envoient les leurs. La MOM reçoit chaque année de 25 000 à 50 000 euros de documents. Par ailleurs, les doubles d'ouvrages reçus lors des dons sont évalués afin de permettre d'être dans le circuit d'échange pour les plus pertinents d'entre eux.

Mais cette politique est en l'état peu à peu remise en cause du fait des questions actuelles sur le numérique et l'Open Acces d'une part, la crise économique de certains des 56 pays d'autre part. Une réflexion sur la complémentarité numérique/papier doit se faire, car certains des bibliothécaires de la MOM estiment que cette politique d'échange va être profondément bouleversée et serait a priori obsolète d'ici 20 ans.

### C-2-2) Une politique des collections qui associe les chercheurs

De manière à réaliser pleinement la mission de satisfaction des besoins de la recherche et par le fait de constituer des fonds de référence, les chercheurs de la MOM exercent une participation à la politique d'acquisition. Le fait de constituer des fonds de référence justifie particulièrement cette manière de travailler. Chaque bibliothécaire responsable d'un fonds, au cours d'une veille documentaire, réunit les références des nouvelles sorties et autres nouvelles possibilités d'achat relatives à ce fonds dans un logiciel (par exemple Zotero) de manière à ce que les chercheurs votent en attribuant des points à chaque ouvrage. Après que le bibliothécaire ait importé les notices à évaluer, un chercheur va pouvoir mettre 1, 2 ou 3 points selon l'importance qu'il y a selon lui à acquérir tel ouvrage.

Ensuite, le bibliothécaire responsable du fonds et les chercheurs qui utilisent celui-ci se réunissent en salle de réunion pour faire le point sur tous ces ouvrages notés ou non, en passant en revue chaque ouvrage concerné, et décidant à chaque référence si l'ouvrage va être acheté, abandonné ou bien si la décision est reportée.

Ces commissions d'achat ont généralement lieu en mars et avril, afin de permettre les commandes et la réception pendant l'été et opérer un important catalogage lors de l'automne et de l'hiver. Les commissions d'achat montrent que la simple évaluation à distance entre le chercheur et le bibliothécaire vis-à-vis de chaque ouvrage ne suffit pas. La réunion en présentiel est indispensable pour que toutes les missions soient garanties, car les bibliothécaires connaissent les fonds de façon globale, et notamment dans l'intérêt de tous les étudiants et enseignants concernés par tel ou tel fonds. Il ne s'agit pas uniquement de prendre en compte le point de vue des chercheurs, mais aussi de permettre un débat pour expliquer de quelle manière les bibliothécaires veillent à la cohérence de leurs fonds . Ainsi, si les acquisitions se font en priorité concernant le travail des chercheurs, la mission plus vaste de la bibliothèque n'est pas délaissée.

Notons que les commissions d'achat peuvent bénéficier ponctuellement de la présence d'autres usagers que des chercheurs : enseignants ou étudiants concernés par les thématiques en question.

Ce sont uniquement dans ces commissions qu'un abandon du suivi d'une collection ou l'arrêt d'un abonnement à une revue peut être décidé.

### C-2-3) Une accumulation d'ouvrages nécessitant de faire de la place

Il s'avère que la politique habituelle de cette bibliothèque recommande de ne pas pilonner et laisser en libre-accès autant que possible toutes les collections. Néanmoins, il faut pourtant enrichir les fonds, acquérir de nouveaux ouvrages et donc faire de la place. L'ensemble des ouvrages désherbés vont alors en réserve et ne sont pas destinés à être pilonnés pour l'instant, car les réserves ne semblent pas saturées pour le moment. D'ores et déjà, les thèses et les mémoires sont tous en réserve, accessibles sur demande uniquement.

On peut se demander si les critères de désherbage sont particuliers pour une bibliothèque de recherche comme celle de la MOM avec fonds spécialisé et de référence. Seront-ils plus ou moins difficiles à établir selon les fonds et les bibliothécaires qui s'en occupent ?

Il convient par ailleurs de se demander quels peuvent être les impacts de la virtualisation des documents sur la politique de gestion des collections de bibliothèques spécialisées comme celle de la MOM. Nous pouvons nous interroger sur les politiques mises en œuvre dans d'autres bibliothèques spécialisées et jusqu'à quel point les critères sont en lien avec les besoins des usagers et notamment des chercheurs.

## **II La MOM et la numérisation en bibliothèque de recherche**

Penchons nous à présent sur la politique de mise à disposition de ressources numériques de la part de la MOM et voyons si cela correspond à celle d'autres bibliothèques de recherche.

Cela nécessite de différencier deux démarches : celle qui consiste à numériser et mettre à disposition (noter également que ceux-ci peuvent être nativement numériques et mis à dispositions directement via oai) des travaux de chercheurs liés aux laboratoires de la structure afin de les rendre accessible au public et aux autres chercheurs d'une part, et celle consistant à numériser des ouvrages de la bibliothèque d'autre part, ce qui peut découler de plusieurs causes et besoins.

### **A) état des lieux de la politique de numérisation à la MOM**

La MOM a parmi ses objectifs de constituer des corpus numériques autour des thématiques des chercheurs de l'établissement. Ils sont établis à partir des travaux réalisés par les chercheurs de la structure eux-mêmes, souhaitant les mettre à disposition du plus grand nombre. Cela correspond à la logique de l'open access (ou libre accès), vu comme la mise à disposition en ligne de documents, mouvement global qui s'est installé dans le monde scientifique, répondant à un besoin de la communauté universitaire et scientifique de permettre un accès facilité à des ressources qui auparavant étaient quasiment toutes réservées à qui pouvait s'abonner à des revues coûteuses.

## **A-1) Digimom, une bibliothèque numérique pour la recherche**

Un vaste programme de numérisation d'ouvrages libres de droit a été mis en application. Nommé Digimom<sup>1</sup>, il couvre des sujets relatifs aux thématiques de recherche de l'établissement. Cette bibliothèque numérique permet de consulter en accès distant les documents en « mode image » ou en téléchargement intégral. Le projet a été initié en 2001, mis en ligne en 2004 et a pris son nom actuel en 2009.

Les champs thématiques les plus couverts sont les domaines de l'égyptologie, du monde byzantin et de la civilisation gréco-latine. Sont également proposés des récits de voyageurs en Méditerranée orientale du XVIIIème au début du XXème siècle.

Le projet rentre d'une part dans une logique de diffusion au public d'un certain nombre d'ouvrages de la MOM., et d'autre part dans une mission de préservation de documents originaux de référence pouvant être rares.

Les buts sont divers : élargir l'accès aux ressources grâce à la consultation à distance, protéger celles-ci en évitant aux usagers de consulter les documents physiques pouvant s'abîmer, ou encore les mettre en valeur par le biais de l'outil numérique. D'ailleurs, l'interface d'accès à Digimom précise qu'au niveau des critères menant au choix de numériser ces ouvrages, "la sélection effectuée obéit à la volonté de privilégier les ouvrages les plus fréquemment consultés ainsi que les ouvrages précieux, fragiles ou répondant à une thématique clairement définie. »

La bibliothèque étant principalement destinée à la consultation plutôt qu'à l'emprunt, c'est pourtant uniquement les statistiques d'emprunt que l'on peut obtenir via l'interface du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque. Néanmoins, le responsable de chaque fond est le plus à même de connaître ce qui est le plus consulté dans les collections, de part l'observation des usagers, les discussions avec eux et le rangement des documents consultés. Le critère du rare et celui de la difficulté d'accès sont privilégiés. L'essentiel des documents numérisés proviennent précisément du fond RAP (rare, ancien, précieux).

Il y a pour le moment un peu plus de 200 documents accessibles via cette interface, mais la démarche fait toujours partie de la politique actuelle de la bibliothèque et ce fonds numérique va continuer à s'agrandir. Cela nécessite cependant un temps de travail non négligeable pour réaliser

---

<sup>1</sup> <http://www.mom.fr/digimom/>

une numérisation pertinente. L'un des bibliothécaires est responsable de cette numérisation et travaille avec l'un des adjoints de bibliothèque et avec un responsable technique issu de la MOM mais non bibliothécaire. Un scanner adapté aux livres précieux et aux grands formats est utilisé et permet d'obtenir une numérisation à la résolution moyenne de 300 dpi au format TIFF. Mais afin de permettre une consultation confortable sur le internet, il est nécessaire de traiter les fichiers en diminuant la résolution en les transformant en format JPEG.

Le rythme d'accroissement n'est pas régulier. Depuis son lancement, 200 documents ont été numérisés mais c'est en 2012 que la première centaine a été atteinte. Depuis, c'est d'une quinzaine à un vingtaine de documents qui sont numérisés chaque année.

Via le blog nommé "Préfixes" de la MOM, sont parfois présentés certaines numérisations dans un but de valorisation supplémentaire<sup>1</sup>. En effet, l'ajout de commentaires descriptifs présente les document et cette présentation a un effet visuel plus accessible sur le blog que sur l'interface moins moderne et plus technique et formelle des notices Digimom.

---

<sup>1</sup> <https://prefixesmom.hypotheses.org/2336>

## **B) Brève historique de l'accès aux données de la recherche**

### **B-1) De l'arrivée des bibliothèques de recherche aux tentatives de définition**

Dans les années 1980, bien avant l'arrivée massive de la ressource numérique que l'on connaît aujourd'hui, les pouvoirs publics et des experts envisageaient une grande bibliothèque de recherche centralisée, destinée notamment aux sciences humaines et sociales et imaginée comme une alliance pertinente entre les documents et les technologies de pointe<sup>1</sup>. Faute de volonté pour y accorder les moyens qui auraient permis de mettre cela en place, c'est la transformation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui fut une conséquence de cette réflexion, en l'ouvrant plus clairement au monde de la recherche, bien qu'elle ne soit toujours pas devenu un lieu privilégié de travail pour les chercheurs.

Des bibliothèques dites "de recherche" se sont progressivement installées sur le territoire de français. Il convient de se demander ce qu'est une bibliothèque de recherche. On peut voir cela tout simplement comme une bibliothèque ou centre de documentation spécialisé dont le principal public usager n'est autre que celui des chercheurs. On peut également évoquer le principe selon lequel la bibliothèque de recherche est celle qui a vocation à répondre aux besoins des chercheurs, et par conséquent, dépend hiérarchiquement et économiquement d'une structure de recherche. C'est le cas de la bibliothèque Jean-Pouilloux évoquée au début de ce mémoire, qui dépend de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, une fédération de laboratoires de recherche.

Nous pouvons par ailleurs séparer en deux les sortes de bibliothèques de recherche possibles. En effet, il y aurait d'une part la bibliothèque strictement patrimoniale, dans laquelle "les soins de protection et de conservation l'emportent sur le désir de communication" selon Maurice Garden dans le Bulletin des Bibliothèques de France de mars 1996. Celle-ci permet à la bibliothèque d'être l'instrument de recherche des chercheurs, tel un laboratoire. A l'inverse, la bibliothèque de références, bien qu'également patrimoniale dans ses missions, est destinée à offrir

---

<sup>1</sup>GARDEN, Maurice. Les Bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. [en ligne]. 1996, n°2, p.20-25. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>>

un vaste choix d'ouvrages aux chercheurs à qui on permet un accès direct mais cet établissement peut aussi potentiellement impliquer une ouverture de son fonds à un plus large public. Dans ce type de structure, les bibliothécaires et les chercheurs vont pouvoir collaborer, pour que les premiers répondent aux besoins des seconds, sans pour autant perdre une certaine autonomie dans la réalisation de leur métier. La bibliothèque de la MOM se situe ainsi dans cette seconde vision des bibliothèques de recherche, un certain nombre d'ouvrages présents dans des réserves sont des documents historiques rares, anciens et précieux dont les missions de conservation et de protection qu'on leur accorde sont patrimoniales mais l'objectif est aussi une présence importante d'utilisateurs (chercheurs et autres), une communication au public. D'autres bibliothèques de recherche ne réalisent pas elles-mêmes les missions patrimoniales qui peuvent être réalisées en dehors du lieu en faisant le choix de la sous-traitance à des structures patrimoniales spécialisées dans la conservation.

La question que nous pouvons alors nous poser est la suivante : jusqu'à quel point le bibliothécaire d'une bibliothèque de recherche de type "références" peut satisfaire les besoins de chaque chercheur usager de la structure ? Il va en effet de soi que si les conservateurs vont mener leur politique bibliothéconomique en lien avec les besoins des chercheurs à travers l'acquisition d'ouvrages précis, les chercheurs sont trop nombreux pour personnaliser cette politique à chacun d'entre eux.

C'est pour cela que les commissions d'achat sont un moyen de permettre un équilibre entre l'adaptation totale du bibliothécaire aux besoins des chercheurs, et l'autonomie totale du premier envers les seconds.

Un autre moyen de garantir cet équilibre est de spécialiser les bibliothèques de recherche. Il semblerait que plus celles-ci sont spécialisées, plus on va vers une réponse précise aux besoins tout en garantissant au bibliothécaire un respect de sa fonction et de ses missions. En effet, celui-ci ne peut acquérir toute la publication paraissant dans un domaine et va devoir faire un certain nombre de choix d'acquisitions ne pouvant pas tous dépendre de ce que souhaitent les chercheurs. Les bibliothécaires de recherche interrogés sur cette question ressentent le besoin de réécarter des missions clés de leur métier. Ainsi, une responsable d'un fonds documentaire de la bibliothèque de la MOM déclare : "C'est aussi le travail du conservateur de bibliothèque de mener une politique d'acquisition qu'il imagine sur le moyen et le long terme. Nous travaillons pleinement en relation

avec les chercheurs qui consultent régulièrement les ouvrages de la bibliothèque, nous utilisons les commissions d'achat. Mais nous gardons une certaine liberté pour faire des choix, afin de garantir la cohérence de nos fonds et de notre politique globale."

## **B-2) La place des sources et de la documentation dans la recherche dans une époque de virtualisation numérique : vers l'open-access**

Les chercheurs sont à la base publiés chez des éditeurs scientifiques. Auparavant, il fallait dépenser des sommes non négligables pour avoir accès aux publications, avec l'enjeu du classement Shangai pour les universités, où le nombre de citations de chercheurs compte tout comme le nombre de publication dans certaines revues scientifiques.

Aujourd'hui, il reste ces publications de type "Gold", qui est la voie dite "dorée" de l'édition payante (Brill, Brepols, Oxford, De Gruyter...), parallèlement au développement du mouvement Open Access, aidé par certaines lois favorables à celui-ci.

En sciences humaines et sociales, via les services communs de documentation (SCD), des bases de données de recherche sont accessibles à la communauté universitaire payées par l'université, sous condition d'identification.

Par ailleurs, avec l'Istex<sup>1</sup>, l'Etat achète des publications et les sauvegarde sous licence nationale.

Le Cines (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur) situé à Montpellier, réalise un archivage pérenne de ce qui est acheté en licence nationale, ainsi que les dépôts de thèses, entre autres.

Il semble nécessaire qu'il y ait une plateforme nationale mais les éditeurs demandent de l'argent et l'autonomie des universités que l'on connaît depuis la loi LRU 2007 fait partie des obstacles à cela.

L'Open Access permet l'édition scientifique en libre accès. D'abord, Persée a numérisé les revues non en ligne et les a mises en libre accès. Signalons également les éditions nativement numériques avec Open Editions ou Revues.org. Enfin, il faut évoquer les publications en Archives Ouvertes. Le projet Open Archives Initiative (OAI) permet d'échanger et de valoriser des archives numériques. En France, sont développés les serveurs TEL pour les thèses en ligne et HAL pour les articles en ligne.

Avec la publication en ligne, se sont développés les modes d'accès à celle-ci avec tout le travail de gestion de l'information numérique que cela suppose : bases de données, indexation ou

---

<sup>1</sup> ISTEEX : socle de la bibliothèque scientifique numérique nationale. Plateforme permettant à la communauté d'accéder à des millions de documents et milliers de revues et e-books issus de la littérature scientifique.

encore l'export de références bibliographiques, pendant que se sont constituées par ailleurs des bases de données bibliographiques générales permettant aussi une évaluation de l'information scientifique via des classements de revue notamment.

Signalons que le contenu de Digimom (bibliothèque numérique de la MOM présentée dans la première partie) subit un moissonnement via l'entrepôt OAI de la MOM pour aller dans Isidore, le moteur de recherche des données numériques en sciences humaines du TGE-ADONIS (Très Grand Équipement – Accès unifié aux Données Numériques des Sciences humaines et sociales, rattaché au CNRS).

## **C) La numérisation dans d'autres bibliothèques de recherche ou centres de documentation pour chercheurs et ingénieurs**

Il convient de s'interroger à quel point la pratique de mise à disposition de ressources numériques et la politique d'enrichissement des fonds en lien avec les chercheurs peut être similaire dans d'autres structures de documentation du monde de la recherche. Il n'est pas des plus évident de trouver des informations précises sur des structures réellement similaires à celle de la MOM, mais il n'est pas inintéressant d'observer les politiques dans des structures de recherche de domaines différents à l'histoire ancienne ou l'archéologie. Prenons l'exemple du GIPSA-Lab<sup>1</sup>, qui est lui aussi une unité de recherche dépendant du CNRS d'une part, d'universités d'autre part, en l'occurrence l'Université Grenoble Alpes (UGA) et Grenoble-Institut National Polytechnique (INP). Le laboratoire est axé sur "la recherche fondamentale et finalisée en signaux et systèmes complexes. Il est reconnu internationalement pour ses recherches en Automatique, Signal et Images, Parole et Cognition et développe des projets dans les domaines stratégiques de l'énergie, de l'environnement, de la communication, des systèmes intelligents, du vivant et de la santé et de l'ingénierie linguistique."<sup>2</sup> 41 chercheurs et 70 enseignants-chercheurs font partie du laboratoire.

La documentation du GIPSA-lab est l'accès aux ressources documentaires (3 fonds documentaires) et la production scientifique (collecte, diffusion et valorisation). Le laboratoire dispose d'une documentaliste. La politique d'acquisition et de renouvellement de fonds est élaborée par celle-ci avec la direction du GIPSA-lab, en travaillant avec les référents scientifiques. Les fonds du laboratoires sont très spécialisés et sont complémentaires de bibliothèques associées faisant partie du même Service Commun de Documentation (SCD). Il y a parfois des doublons mais rarement sur les ouvrages pointus. Avec la bibliothèque mutualisée, les chercheurs font part à la documentaliste de leurs suggestions d'acquisition. Il est ensuite vérifié que l'ouvrage n'est pas déjà dans les fonds du SCD, trop coûteux ou hors disciplines couvertes.

Les fonds sont "vivants" car les chercheurs, les doctorants, les ingénieurs ont des demandes d'acquisition et qu'il y a des crédits de recherche.

Pour le désherbage, cela est plus complexe car il faut voir les fonds documentaires de cette structure comme une extension du bureau du chercheur : le chercheur est viscéralement attaché à ce

---

<sup>1</sup> Les informations communiquées dans cette sous-partie sont issus d'un échange réalisé avec la documentaliste du GIPSA-lab.

<sup>2</sup> <http://www.gipsa-lab.grenoble-inp.fr/le-laboratoire/presentation.php>

lieu et aux documents. Un désherbage a été réalisé récemment car après 10 ans de fusion de 4 fonds documentaires, la place manquait. Cela a été très difficile : il faut expliquer la démarche, le besoin. Parmi les critères principaux, il y avait le choix de se séparer des collections qui étaient disponibles en open access.

Précisons qu'il faut prendre en compte la différence de pratiques entre les chercheurs usagers d'un centre de documentation dans le domaine des sciences techniques par rapport aux ceux en sciences humaines. Globalement, la consultation de documents déjà en accès en ligne est moins régulière car le travail n'est pas le même. On observe dans le domaine des techniques que la consultation en ligne est plus forte, en rapport avec la virtualisation plus précoce par rapport aux sciences humaines. Les besoins patrimoniaux sont par ailleurs moins poussés et nécessaires dans le domaine des techniques et l'on trouve justement plus fréquemment des documentalistes que des bibliothécaires.

## D) La constitution d'un patrimoine numérique

Nous pouvons aborder les politiques de numérisation en bibliothèque de recherche comme une participation à la constitution d'un patrimoine numérique, répondant autant aux besoins de préservation de documents qu'à celui de valorisation. Les fonds d'intérêt patrimonial sont souvent privilégiés et ce qui permet de réaliser des expositions virtuelles, une pratique qui relève d'un mode de communication particulier propre aux bibliothèques et aux musées. Des structures vont jusqu'à utiliser des médias sociaux très actuels en réalisant ce patrimoine numérique avec des touches humoristiques comme le *Tumblr* des Bodleian Libraries de l'Université d'Oxford<sup>1</sup>.

Évoquons également le projet "TRANSCRIRE", provenant du consortium Archives des ethnologues, issu d'Huma-Num, une très grande infrastructure de recherche (TGIR) sur les Humanités Numériques<sup>2</sup>. Le projet est décrit de la manière suivante :

*"Transcrire* vous invite à interagir avec les collections numériques de bibliothèques de recherches en sciences humaines et sociales.

Nous vous proposons de contribuer à la transcription de documents manuscrits numérisés provenant de fonds d'archives de scientifiques.

En transcrivant nos collections vous rendrez celles-ci visibles et accessibles à un large public. En partageant votre expertise, acquise en déchiffrant ces textes manuscrits souvent difficiles à lire, vous permettrez d'en extraire de l'information rendue ainsi plus utile aux bibliothécaires et plus exploitable par les chercheurs."

L'un des établissements partenaires du projet "TRANSCRIRE" est le Centre Michel de Bouïard, centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM), dépendant du CNRS et de l'Université de Caen-Normandie. Ce cas particulier, de part ses tutelles et ses thématiques de recherches, semble être un bon point de comparaison avec la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, aux missions au moins en partie similaires. Le CRAHAM est une unité mixte de recherche (UMR) tandis que la MOM est un regroupement d'UMR.

Cette structure s'implique dans le domaine des Humanités Numériques via la participation au développement d'outils d'édition de texte numérique et à des bases de données comme Nummus, dédiée aux monnaies, constituant un inventaire numismatique, c'est-à-dire sur les monnaies en

<sup>1</sup> <https://bodleianlibs.tumblr.com/>

<sup>2</sup> Humanités numériques : désigne l'application du « savoir-faire des technologies de l'information aux questions de sciences humaines et sociales » selon Frédéric Kaplan, professeur en humanités numériques à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

contexte archéologique. Les objectifs attendus de cette démarche est en grande partie similaire à ceux de la MOM ou d'autres structures du domaine de recherche en histoire ancienne et archéologie, avec notamment l'accessibilité aux chercheurs et à un plus large public<sup>1</sup>.

Le CRAHAM élabore par ailleurs une revue électronique contenant des dossiers thématiques, actes de rencontre scientifiques et de la documentation écrite, sources des "mondes normands médiévaux"<sup>2</sup>. La revue permet de diffuser rapidement de l'information sur les sources écrites de ce domaine. Un comité de rédaction et une double lecture des contributions proposées permet de garantir la validité de l'information scientifique.

### **D-1) Les bibliothèques, une aide pour la recherche numérique des chercheurs**

Si les bibliothèques gèrent des fonds physiques accessibles aux chercheurs, elles ont également un rôle à jouer pour ce qui est de l'accès aux données numériques pouvant potentiellement servir à ceux-ci. En effet, elles peuvent avoir un rôle clé dans l'aide à la pratique de l'*open research data*, défini comme le libre accès aux publications et données de recherche. Dans le même temps, lorsqu'un travail de recherche est terminé, elles ont également la fonction de valorisation des données : leur faire découvrir les plateformes de dépôt, et faire en sorte que le lien entre les données et les publications soit valorisé.

Par ailleurs, les chercheurs peuvent avoir l'utilité de prendre en compte les connaissances des bibliothécaires pour ce qui est du droit d'auteur, et notamment vis-à-vis des licences d'utilisation et de diffusion<sup>3</sup>. Comme l'indique Renaud Délémontez, "L'objectif est de donner toutes ses chances à l'innovation scientifique en sensibilisant les chercheurs à l'ouverture et à la conservation pérenne de leurs données".

Pour appliquer cet échange mutuel, les chercheurs et les bibliothécaires doivent être en dialogue régulier, afin de comprendre leurs objectifs et besoins respectifs. C'est bien le chercheur qui détermine et finalement choisit la diffusion de telle publication et sa conservation, après avoir

---

<sup>1</sup> <https://www.unicaen.fr/crahm/Nummus/>

<sup>2</sup> <https://journals.openedition.org/tabularia/>

<sup>3</sup>DÉLÉMONTEZ, R. & BOUKACEM-ZEGHMOURI, C. Données de la recherche : entre discours, réalités et valeur. *I2D – Information, données & documents*. [en ligne]. 2015, volume 53,(4), p. 56-57. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-4-page-56.htm>>

collecté et mis en forme les données, tandis que le bibliothécaire "est là pour l'aiguiller autour des fondamentaux de la gestion et de la valorisation de l'information. Pousser la porte des laboratoires est donc plus que jamais d'actualité. Ce n'est qu'en allant à leur rencontre et en comprenant leur mode de fonctionnement qu'il est possible de montrer sa valeur ajoutée au sein des activités et des projets des chercheurs."<sup>1</sup>

Renaud Délémontez ajoute par ailleurs que "les directions de la recherche ne traitent pas prioritairement la question de la gestion des données au sein des projets de recherche, notamment européens. Les bibliothèques ont donc là une occasion à saisir pour apporter leur savoir-faire et gagner une nouvelle place et reconnaissance au sein des universités et établissements de recherche."

---

<sup>1</sup> ibid

### **III/ Un désherbage nécessaire à la MOM dans un contexte numérique de changement des pratiques**

Le stage exercé à la Bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée cette année avait pour principale mission le désherbage de l'un des fonds, AOR (Archéologie de l'Orient ancien et monde égéen) dans le but de faire suffisamment de place pour que le fonds puisse accueillir de nouveaux ouvrages dans le futur. Un précédent stagiaire avait tenté d'élaborer des critères de désherbage.

Il convient tout d'abord de se pencher sur la technique du désherbage habituelle en bibliothèque afin d'en déterminer si son application serait valable dans notre cas.

#### **A) Le désherbage, chaînon indispensable de la gestion d'un fonds documentaire**

Les collections reflètent l'identité même de la bibliothèque. Le terme "désherbage" provient du latin "herba". Le mot est utilisé en France à partir de 1907, mais c'est en 1986 qu'il est employé dans le domaine de la bibliothéconomie, auparavant on utilisait le terme "éliminations".

Le terme "élagage", moins répandu, est aussi une option proposée par certains professionnels du monde des bibliothèques, provenant de l'ancien nordique "laga" signifiant "mettre en ordre, arranger".

La valeur de ce terme est plus positive, améliorative, prenant plus facilement en compte l'enjeu d'enrichissement des collections que ne le fait le terme "désherbage". Toujours est-il que c'est ce dernier qui reste le plus utilisé.

Le monde anglo-saxon utilise le terme "weeding" américain depuis 1902, ce qui recouvre le même sens que "désherbage".

Le désherbage est aujourd'hui perçu par les professionnels des bibliothèques comme part intégrante de l'évaluation et l'enrichissement des collections. Il en est à la fois un élément

spécifique et la partie centrale.

Ainsi, de même que les tâches d'accueil des usagers, de valorisation des fonds ou d'aménagement de l'espace, le désherbage fait en théorie partie des missions importantes du bibliothécaire, parce qu'il participe du cycle de vie des documents.

Il va éviter les étagères surchargées, améliorer la cohérence des fonds, faciliter la gestion des collections et la bibliothèque répondra mieux aux besoins de l'utilisateur. Le gain de place obtenu par le désherbage permet : des ouvrages moins serrés, s'abîmant moins vite, une meilleure visibilité et attractivité, une plus grande pertinence, un taux de rotation garanti, un gain de temps dans la recherche de documents et de rangement, une économie d'argent dans la maintenance des documents et une connaissance des fonds donc un meilleur conseil au public par les bibliothécaires.

Se pose alors la question des critères à établir. L'élaboration de ceux-ci est importante dans le processus du désherbage et selon le type de bibliothèque, on n'utilisera pas les mêmes. Néanmoins, en 1986, la méthode IOUPI a déterminé des critères, utilisés par nombre de bibliothèques de lecture publique.

I : Incorrect, fausse information

O : Ordinaire, superficiel, médiocre

U : usé, détérioré, laid

P : périmé

I : inadéquat, ne correspond pas au fonds

Par ailleurs, on peut diviser le désherbage en plusieurs sortes, selon l'objectif de celui-ci, ou plus précisément en fonction de sa raison d'être à un moment donné.

Le désherbage de type "gain de place", tout d'abord, est l'un des plus répandus en bibliothèque. Il s'agit tout simplement de pouvoir dégager de l'espace dans les rayons car la situation nécessite d'accueillir de nombreux nouveaux ouvrages et il n'y a d'autre choix que de mettre un certain nombre d'ouvrages présents en réserve ou au pilon.

L'un des critères les plus évidents pour ce cas précis est celui des doublons ou des rééditions. Il y a un effet des bibliothèques où premières éditions et nouvelles éditions d'un même écrit seront côte à côte dans les rayons, et, à moins qu'il s'agisse d'un ouvrage très consulté ou emprunté nécessitant cet état de fait, il n'est pas spécialement utile d'en garder plus qu'une seule en rayon.

Le désherbage de type "conservation préventive", peut quant à lui exister de manière indépendant de celui de type "gain de place", mais peut assés l'accompagner en étant lui-même un critère déterminé pour retirer des documents en rayon en même tant qu'il en est un objectif. Il permettra de conserver en réserve un document jugé rare, ancien et/ou abîmé.

Enfin, un autre exemple de désherbage que l'on peut mentionner est celui de type "visibilité". Celui-ci a pour mission de permettre des rayons plus cohérents, plus faciles pour l'utilisateur de s'y retrouver, de même que pour le bibliothécaire afin qu'il soit à même de gérer plus facilement le fonds. Les critères peuvent être assez similaires à ceux de type "gain de place", même s'il s'agira de plutôt s'appuyer sur ceux allant vers le "jugement" des ouvrages : par exemple ordinaires, superficiels, médiocre, mais aussi si inadéquat ou inadapté au fonds.

Régulièrement, nous pouvons constater qu'il y a une difficulté globale pour les bibliothécaires d'établir des critères leur semblant réellement satisfaisants, et encore plus d'avoir une codification méthodologique efficace.

Par ailleurs, malgré le caractère indispensable de ce chaînon de l'enrichissement des fonds, les bibliothécaires voient souvent le désherbage comme un étape qu'ils aimeraient pouvoir éviter. Ainsi, le désherbage serait à première vue simplement une conséquence du manque de place et de l'usure des ouvrages, ce qui obligerait les professionnels du fonds à remédier à une situation non voulue, car ils seraient "attachés" à tous leurs ouvrages, l'ensemble des fonds reflétant l'identité (et l'intérêt) de la bibliothèque.

Cependant, ils reconnaissent volontiers l'enrichissement des collections comme un élément central dans leur métier, dont le fonds implique forcément un renouvellement au fil des années. C'est là une contradiction que les bibliothécaires ne nient pas, reconnaissant que l'étape d'acquisition des ouvrages est largement préférée à celle de l'élimination, bien qu'il ne faut pas oublier que désherbage ne signifie par toujours mise au pilon, mais aussi mise en réserve. Cette dernière devant également parfois connaître son propre désherbage, puisqu'elle aussi limitée en taille et devant accueillir d'autres documents au fil des années.

## **B) Une méthode qui ne s'applique pas à une bibliothèque spécialisée avec fonds de référence**

Nous pouvons constater que les méthodes de type IOUPI fonctionnent principalement pour les bibliothèques de lecture publique. L'outil correspond au type de fonds de celle-ci, très varié et aux publics différents mais essentiellement destiné à des lecteurs non professionnels. Ces bibliothèques ont besoin d'un renouvellement de fonds axé sur la nouveauté et les rééditions d'ouvrages plus anciens mais connus. Les « nouvelles sorties » sont privilégiées afin de satisfaire des usagers qui sont pour la plupart dans ces bibliothèques dans un but de loisirs. Il est alors logique de se séparer des documents trop anciens et abîmés ou encore de ceux qui ont été très peu empruntés et consultés les dernières années.

Les bibliothèques spécialisées et notamment de recherche, quant à elles, ne peuvent opérer un tel type de désherbage (hors critère plutôt universel du doublon) dans la mesure où les missions et les besoins auxquels répondre ne sont pas les mêmes. Les ouvrages de référence ont ainsi une place très importante pour réaliser à bien ces missions. Cela est très visible pour le domaine de l'archéologie et l'histoire ancienne en général, dans la mesure où les fouilles réalisées à une certaine époque ont fait l'objet de compte-rendus pas toujours réédités dans des ouvrages plus récents. Ces documents parfois abîmés sont pourtant importants pour les chercheurs de ce domaine, car ils constituent des preuves historiques de découvertes et ont ainsi en histoire un rôle-clé. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'un document n'a pas été consulté ces dernières années qu'il faut l'enlever des rayons puisque les besoins de la recherche pourraient très bien nécessiter la consultation de ce document dans le futur et il n'est pas aisé de le savoir à l'avance.

L'un des critères de désherbage à aborder avec minutie est celui de consultation. Pour certains, cela va de soi que l'un des premiers critères pour mettre hors des rayons un ouvrage est lorsque celui-ci n'est pas consulté. Le problème est que dans le monde de la recherche, il est amplement possible qu'un ouvrage soit consulté lors d'un nouveau travail de recherche alors qu'il n'a pas été consulté depuis des années.

Ensuite, il faut prendre en compte que la bibliothèque spécialisée va disposer d'une diversité de documents. Les thématiques (par exemple "Egyptologie") sont donc forcément divisées en type de support : manuscrits, estampes, ouvrages anciens...

Il semble donc illogique de mener un désherbage sur une base purement technique en bibliothèque de recherche. Cela doit se faire en lien avec les usagers de la structure, et donc en l'occurrence les chercheurs.

La Bibliothèque historique de la ville de Paris, dont les usagers principaux sont justement les chercheurs, a suscité des débats forts lors de sa politique de désherbage<sup>1</sup>, notamment au niveau des questionnements autour de la séparation définitive ou non des ouvrages désherbés.

Le désherbage et la conservation posent également la question des moyens matériels, humains et financiers (qui sont d'ailleurs tous trois en grande partie liés). En effet, la manière dont va être réalisée la chaîne de renouvellement des collections va notamment dépendre de la baisse ou l'augmentation des budgets pour la structure. Lorsque les moyens baissent, se posent alors des questions comme : "dès lors que nous avons relié des ouvrages, pourquoi s'en séparerait-on ?"

Par ailleurs, une bibliothèque spécialisée avec fonds de référence, notamment dans le domaine des sciences humaines, à une orientation plus profonde vers l'accumulation de sources plutôt que de renouvellement par le désherbage. Si ce dernier est nécessaire face au défi du manque de place, il reste rare, et notamment à la bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

---

<sup>1</sup> RYKNER Didier. Le désherbage en question. **In** : La Tribune de l'Art [en ligne]. Disponible sur : <https://latribunedelart.com/le-desherbage-en-question>

La numérisation d'une partie des fonds et particulièrement l'Open Archives Initiative réactive les problématiques de desherbage et amène à reconsidérer les pratiques, dans les enjeux de conservation patrimoniale et son lien avec la mise à disposition des documents. La virtualisation tendancielle que l'on observe généralement refonde la spécialisation à travers une certaine focalisation de celle-ci sur l'expertise de sélection des ressources et de diffusion des productions locales.

### **C) Le desherbage à la bibliothèque de la MOM**

Le desherbage du fonds AOR réalisé pendant ce stage avait pour base le travail sur les critères réalisé par une précédente stagiaire en 2017. Nous devons préciser que la bibliothèque n'a pas établi de politique claire et globale de desherbage depuis sa création. En effet, chaque fonds a ses spécificités (histoire du fonds, thématique...) et chaque bibliothécaire s'occupant d'un ou des fonds particuliers (comme expliqué dans la première partie du mémoire), il décidera et mettra en œuvre une politique de desherbage qui lui est propre. Cependant, on peut observer qu'en général, un échange ou un don menant à l'acquisition d'un double va être mis en réserve.

Le fonds AOR, composé de plus de 8000 ouvrages et le libre-accès en concerne environ 7600. De parts un manque de place avec l'enjeu d'accueillir de nouveaux ouvrages, il était l'un des fonds les plus urgents à desherber.

A la bibliothèque de la MOM, il y a beaucoup de domaines difficiles à desherber, car correspondant aux domaines d'excellence du fonds, détaillés dans la première partie. Les bibliothécaire estiment qu'on ne peut que prendre une définition des jalons utilisés (par exemple la date, la langue...) et faire des sortes d'aménagement à la marge, ce qui représente tout de même un certain nombre d'ouvrages par fonds et permet d'accueillir les nouvelles acquisitions.

Le fonds EGY a été desherbé en 2016. Les critères étaient notamment le mauvais état de certains documents du fonds du fait de l'acidification du papier et de la chaleur. Mais ont aussi été desherbés les ouvrages grand public (parfois récents) issus du don, qui étaient très peu consultés.

Cependant, il est difficile dans cette bibliothèque d'utiliser le critère du manque de consultation dans la mesure où ce n'est pas une bibliothèque de prêt où l'on a des statistiques importantes, car l'emprunt n'est permis aux usagers qu'à des conditions bien précises, et la majeure partie des ouvrages sont consultés dans la bibliothèque même par les chercheurs et les étudiants. Les bibliothécaires ne peuvent pas prendre le temps de prendre note de chaque document consulté sur place, donc, connaissant bien leur fonds, ils ne peuvent qu'opérer à des estimations de consultation, à travers l'observation et les discussions ponctuelles.

Il semble qu'un certain nombre de documents nécessite la complémentarité entre la version numérisée et la version matérielle. En effet, des chercheurs estiment insuffisant d'avoir uniquement le document numérisé pour travailler dessus et se rendront sur place afin d'être plus proche des détails et ne sont pas prêts à remettre en cause cette pratique quand bien même la numérisation serait faite de manière très précise et moderne.

Nous pouvons difficilement utiliser le critère de numérisation pour désherber dans la mesure où comme nous l'avons montré dans la partie dédiée, la plus grande part des documents numérisés proviennent non pas des fonds nécessitant le plus urgemment d'être dés herbés comme AOR, mais du fonds spécifique dédié aux documents rares, anciens et précieux (RAP). Il est également nécessaire de se méfier du critère d'une ressource en ligne hors MOM, notamment celles qui sont payantes, car se pose la question de la pérennité réelle.

Le travail de recherche de critères de dés herbage pour le fonds AOR, réalisé par la précédente stagiaire ou par le stage réalisé cette année a permis d'obtenir des résultats et propositions.

Les domaines d'excellence sont isolés, ils feront l'objet d'un dés herbage plus particulier. Il convient de dés herber les doubles, qui sont loin d'avoir été tous mis en réserve lors de leur acquisition. Ensuite, nous pouvons appliquer un critère de langue, car ne sont surtout consultés par les usagers que ceux en français, anglais, allemand et grec. Enfin, un critère d'ancienneté du document a tout de même été gardé, en dés herbant les ouvrages parus avant 1950. Bien que les chercheurs peuvent tout à fait avoir besoin de consulter un ouvrage ancien non réédité, s'il n'est pas numérisé ou si cela ne suffit pas, il pourra toujours en demander la consultation comme pour tout

document en réserve. Ce choix permet de prioriser la nécessité de conservation de documents originaux.

## **D) La nouvelle donne numérique et ses conséquences sur l'enrichissement des fonds**

Comme nous l'avons précédemment, un changement de pratiques s'impose dans le domaine des bibliothèques de recherche à travers la virtualisation des fonds qui interroge la spécialisation avec la sélection de ressources destinées à être numérisées et remet en cause l'équilibre de la balance entre la conservation patrimoniale et la mise à disposition.

Nous pouvons remarquer que la notion de fonds de référence elle-même évolue, car la référence a possiblement tendance à se diluer via les nombreux documents en ligne et est de fait partagée en réseau. C'est le cas pour la bibliothèque de la MOM.

La référence n'est plus dans la possession du document ou sa mise à disposition, mais bien dans la cohérence spécifique du fonds et ses points d'excellence. C'est la capacité à sélectionner et articuler judicieusement des ressources qui est revalorisée.

Le désherbage s'en trouve impacté dans la mesure où il est chaînon de la bibliothéconomie : l'accumulation de documents reste toujours un élément-clé d'une bibliothèque de recherche et la place pour les accueillir n'est pas infinie.

Le fait d'éviter le pilonnage pose par ailleurs question. Si le désherbage à la MOM et dans d'autres bibliothèques plus ou moins similaires mène quasi-uniquement à sortir les ouvrages des rayons pour les mettre en réserve ou dans un fonds dédiés aux documents anciens ou précieux (comme le fonds RAP), on ne fait que gagner du temps. Les réserves devront forcément à l'avenir être dés herbés puisqu'elles manqueront de place à leur tour.

Comme nous l'avons abordé, les enjeux de conservation patrimoniale nécessitent de ne pas considérer que la virtualisation de documents anciens mène forcément à la destruction de ceux-ci et il faudra donc trouver des solutions à leur préservation. L'une des solutions actuelles observables, lorsqu'une bibliothèque ne peut s'agrandir, serait le recours à la sous-traitance d'une partie des missions patrimoniales.

## **Conclusion**

Nous avons vu que la bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée répondait aux missions d'une structure destinée à couvrir des besoins de recherche et d'étude en sources documentaires et en conservation patrimoniale. Son fonctionnement spécifique, dont l'enrichissement des collections se faisant en association avec les chercheurs, permet de développer des fonds de référence garantissant son statut de pôle d'excellence aux niveaux régional et national.

Comme d'autres bibliothèques spécialisées, elle s'ancre dans une tendance à la virtualisation d'une partie des fonds et s'inscrit dans une démarche d'open access. Cela nécessite une expertise dans la sélection des ressources destinées à la numérisation et la notion d'excellence devient directement liée au patrimoine numérique partagé en réseau et au développement de la cohérence des fonds.

Le désherbage reste une étape nécessaire de l'enrichissement des collections et les professionnels la mettant en œuvre doivent prendre en compte les spécificités d'une bibliothèque de recherche en sciences humaines, aux sources documentaires de référence et avec des missions évolutives à travers la nouvelle donne numérique et patrimoniale.

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles en ligne :

GARDEN, Maurice. Les Bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. [en ligne]. 1996, n°2, p.20-25. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004>>

DÉLÉMONTEZ, R. & BOUKACEM-ZEGHMOURI, C. Données de la recherche : entre discours, réalités et valeur. *I2D – Information, données & documents*. [en ligne]. 2015, volume 53,(4), p. 56-57. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-4-page-56.htm>>

SWIATEK, Cécile. Quelles compétences pour les bibliothèques de recherche ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. [en ligne]. 2017, n°13, p. 22-35. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0022-003>>

### Ouvrage imprimé :

TRAVIER, Valérie. *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*. Presses de l'enssib, 2003, 185p.

### Rapport de stage :

CONSALVO, Aline. *Bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux Février – Mars 2017*. Master 2 Histoire et Humanités. Aix-Marseille : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Aix-Marseille Université. 2017, 41p.

## Table des matières

Introduction.....	6
I/ La bibliothèque de la Maison de l’Orient et de la Méditerranée, une bibliothèque de recherche avec ses spécificités.....	7
A) Une structure couvrant ses missions avec un fonds spécialisé.....	7
A-1) Une bibliothèque au fonctionnement interne collaboratif.....	8
A-2) Desservir des publics spécifiques et permettre l’accès au fonds.....	9
B) La bibliothèque de la MOM, répondre à des besoins de recherche et participer à une démarche fédérale sur l’histoire ancienne.....	10
B-1) Une structure insérée dans un réseau documentaire national spécialisé.....	10
B-2) S’insérer et se développer en réseau local.....	10
C) Une politique d’enrichissement des collections répondant aux besoins des chercheurs.....	12
C-1) Une politique des collections avec des objectifs de fonds de référence et d’excellence.....	12
C-2) Une politique d’acquisition à mettre en oeuvre.....	13
II/ La MOM et la numérisation en bibliothèque de recherche.....	17
A) état des lieux de la politique de numérisation à la MOM.....	17
A-1) Digimon, une bibliothèque numérique pour la recherche.....	18
B) Brève historique de l’accès aux données de la recherche.....	20
B-1) De l’arrivée des bibliothèques de recherche aux tentatives de définition.....	20
B-2) La place des sources et de la documentation dans la recherche dans une époque de virtualisation numérique : vers l’open-access.....	23
C) La numérisation dans d’autres bibliothèques de recherche ou centres de documentation pour chercheurs et ingénieurs.....	25
D) La constitution d’un patrimoine numérique.....	27
D-1) Les bibliothèques, une aide pour la recherche numérique des chercheurs.....	28
.....	29
III/ Un désherbage nécessaire à la MOM dans un contexte numérique de changement des pratiques.....	30
A) Le désherbage, chaînon indispensable de la gestion d’un fonds documentaire.....	30
B) Une méthode qui ne s’applique pas à une bibliothèque spécialisée avec fonds de référence.....	34
C) Le désherbage à la bibliothèque de la MOM.....	36
D) La nouvelle donne numérique et ses conséquences sur l’enrichissement des fonds.....	38
Conclusion.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	40